

ENCOMBRANTS ou DÉCHETTERIE ?

Madame, Monsieur,

Les ENCOMBRANTS, stockés dans les sous-sols de nos bâtiments, sont collectés par l'agglomération Coeur d'Essonne 2 fois par mois. C'est le personnel de la résidence qui se charge de les sortir.

Avant de jeter, **donnez une 2ème vie à vos objets**, pensez à ...

- collecte : **Ressourcerie**, 1 place Marcel Carné à St-Michel/Orge
- réparation : **Repair Café**, Centre social Nelson Mandela, 3 rue Saint-Saëns à St-Michel/Orge

→ Les objets à déposer aux encombrants

(moins de 2 mètres
et moins de 70 kg)

- Gros et Petit mobilier
- Sommier / Matelas
- Planches
- Jouet et jeu de grandes dimensions
- Tapis
- Objet en plastique ou en métal de grandes dimensions



→ Les objets qui ne vont pas dans les encombrants

Ils sont à déposer en :

- **Déchetterie**, Rue d'Alembert, Techniparc, St-Michel/Orge

Pour y accéder : se munir de la carte d'accès délivrée par le

- **Service Prévention Gestion des Déchets**
16 bis rue Denis Papin, ZAC Montatons, St-Michel/Orge

- Déchets de plus de 2m ou plus de 70kg
- Électroménager et appareils électriques
- Gravats, déchets de travaux domestiques
- Carrelage, vitres, miroirs, etc...
- Pneus, batteries...
- Piles, tubes néons, ampoules
- Produits dangereux : acides, bases, solvants liquides, aérosols, phytosanitaires, peinture, colle, vernis, huiles et graisses, radiographies



Se débarrasser dans nos sous-sols de nos objets non collectés par Coeur d'Essonne n'est pas une solution. Leur évacuation par un professionnel revient à plus de **100 € par M³**, payable par la copro !

Agissons ensemble pour éviter ces dépenses, tout en préservant l'environnement et en évitant le gaspillage !